

SAINT-PAUL-EN-CHABLEAIS

Les bois du Fayet interdits aux engins motorisés

La mairie de la commune rappelle que les bois du Fayet sont interdits aux engins motorisés. Hélas, malgré les interdictions, certains conducteurs de quads ou de motos n'hésitent pas à traverser les bois du Fayet, parcourant les chemins à vive allure.

La faune est dérangée et de plus les promeneurs qui sont nombreux voient déboucher souvent à grande vitesse des inconscients, peu respectueux des lieux. La gendarmerie, les agents de l'ONF et les caméras disposées sont



Les familles qui se promènent voient trop souvent des motos passer à vive allure sur les sentiers pédestres.

Photo DR

néanmoins aux aguets. Les contrevenants risquent une amende et la confiscation des véhicules.

ès fiers de

S

BERNEX

Course d'orientation

Une carte, une boussole et quelques explications, partez pour trouver des balises, des énigmes et défier vos concurrents (pour éviter les contacts avec le matériel, les balises seront prises en photo). Inscription auprès Bernex Tourisme, Thollon Tourisme un jour avant. Tous les lundis à 13 h 45. Jusqu'au lundi 7 septembre. Bernex Tourisme, 15 €.

Soirée des jeunes trappeurs

Randonnée tranquille jusqu'à la maison du hobbit pour le repas du soir (produits locaux et fondue au chocolat) en écoutant des histoires de montagne. Dé-

conté au fil de l'eau. Inscription auprès de Publier Amphion Tourisme, Bernex Tourisme, Thollon Tourisme un jour avant.

Tous les mardis à 14 heures. Jusqu'au mardi 1er septembre. MJC Evian, 35 €. 30 € pour les jeunes (- de 14 ans).

FÉTERNES

Assemblée générale des œuvres sociales

Jeudi 27 août à 20 heures à la salle des fêtes l'association fera le bilan de l'année et parlera projets. Toute personne est bienvenue, avec masque et distanciation sociale obligatoires. Jeudi 27 août à 20 heures. Salle des fêtes, Gratuit.

THOLLON-LES-MÉMISES

74AC01G12 - V1

01G